

**ÉLECTION à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (C.F.V.U.)  
du Conseil Académique de l'Université Bordeaux Montaigne  
- scrutin des 27 et 28 mars 2024 -**

**LISTE DE CANDIDATURES**

**Collège des usagers (16 sièges à pourvoir : 16 titulaires et autant de suppléants)**

- Nom de la liste: \_\_\_\_\_
- Appartenance et soutien (facultatif) : \_\_\_\_\_

- La liste est composée **alternativement** d'un candidat de chaque sexe (selon un ordre F/H/F/H..... ou H/F/H/F....).
- Les candidats sont présentés par ordre préférentiel.
- La liste comprend **au minimum 16 noms** et **au maximum 32 noms**.
- Elle doit garantir une répartition équitable des grandes disciplines enseignées à l'université, relevant respectivement des 3 circonscriptions électorales de l'université n°1 (UFR Humanités, DAPS), n°2 (UFR Langues et civilisations, CLEFF), n°3 (UFR STC, IUT Bordeaux Montaigne, IJBA), sur les bases suivantes :
  - si elle est **complète** (liste à 32 noms) : la liste doit, comprendre des candidats appartenant aux 3 circonscriptions électorales définies ci-dessus, chacune des circonscriptions devant représenter au moins 20% de l'ensemble des candidats de la liste ;
  - si elle est **incomplète** (de 16 à 31 noms): la liste doit comprendre des candidats appartenant à au moins 2 circonscriptions électorales différentes parmi les 3 circonscriptions électorales définies ci-dessus.

Rang	Nom de famille	Prénom	Sexe (H / F)	Diplôme – Formation préparé(e) en 2023/2024	Composante d'inscription	Circonscription électorale (n°1 ou n°2 ou n°3)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Rang	Nom de famille	Prénom	Sexe (H /F)	Diplôme – Formation préparée en 2023/2024	Composante d'inscription	Circonscription électorale (n°1 ou n°2 ou n°3)
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						

Rang	Nom de famille	Prénom	Sexe (H / F)	Diplôme – Formation préparée en 2023/2024	Composante d'inscription	Circonscription électorale (n°1 ou n°2 ou n°3)
31						
32						

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

• **Signature (délégué de liste):** \_\_\_\_\_

**NOM (S) Prénom(s) et coordonnées du / de la délégué.e de liste, obligatoirement candidat.e, qui représentera la liste au Comité Electoral Consultatif:**

NOM (s) –Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

• **IMPORTANT:** → Joindre **impérativement** les actes de candidature individuelle signés par chaque candidat ainsi que, pour chacun d'entre eux, une photocopie de leur carte d'étudiant 2023/2024 ou à défaut, une photocopie de certificat de scolarité 2023/2024 → à déposer (sur rendez-vous) ou à envoyer en LRAR dûment rempli en original, accompagné des pièces requises, pour réception à compter du vendredi 23 février 2024 à l'Université Bordeaux Montaigne - Direction Générale des Services, Bât. Adm. - 1<sup>er</sup> étage - secrétariat DGS bureau Adm 106 - domaine universitaire - 33607 Pessac, **pour réception au plus tard le lundi 11 mars 2024 (au plus tard 12H00)** : Bât Adm- 1<sup>er</sup> étage - salle Montaigne - domaine universitaire - 33607 Pessac.